

OFFRE D'EMPLOI : Accompagnateur santé

Présentation de la structure

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) « Pôle Santé Champsaur Valgaudemar » est une association de professionnels de santé et d'acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social. Elle met en œuvre des missions de santé publique en faveur de l'accès aux soins, la coordination pluriprofessionnelle des parcours de santé, le développement d'actions de prévention. Elle favorise et anime le travail en réseau à l'échelle locale, et porte également une Maison Sport-Santé. Elle compte plus de 80 adhérents.

Contexte de l'offre d'emploi

La création du poste d'accompagnateur santé au sein de la CPTS s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation issue de la démarche du « CNR Santé » portée en 2022 par les services de l'Etat. A l'issue de la concertation « CNR Santé » dans les Hautes-Alpes, il a été proposé par l'ARS PACA de déployer des « **accompagnateurs santé** », salariés par les CPTS, au sein des maisons France Services en milieu rural. Cette action vise à améliorer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention pour l'ensemble de la population, et en particulier pour les populations fragiles (personnes en situation de handicap, vulnérables, en perte d'autonomie...). L'accompagnateur santé doit ainsi contribuer tout particulièrement à la mise en œuvre des missions « Accès aux soins » et « Prévention » de la CPTS. Dans le Champsaur Valgaudemar, la création du poste d'accompagnateur santé a été travaillée en concertation entre la CPTS et la Communauté de communes qui porte l'espace France Services déployé sur trois lieux du territoire. La répartition du temps de travail de l'accompagnateur santé se fera entre la CPTS (environ 30% de son temps) et les lieux d'accueil France Services (environ 70% de son temps).

Missions :

Les missions de l'accompagnateur s'inscrivent dans le cadre du projet de santé et des objectifs de la CPTS sur les volets « Accès aux soins » et « Prévention », et dans le cadre du fonctionnement des espaces France Services :

a) Missions principales : auprès des publics

- Sensibiliser la population du territoire, par le biais de permanences au sein des espaces France Services, sur l'organisation du système de santé (déclaration médecin traitant, accès au second recours...), l'aider à mieux comprendre le système de santé (renforcer la littératie en santé)
- Informer les usagers des espaces France Services sur l'offre de soins existante sur le territoire
- Aider les usagers à prendre rendez-vous avec un médecin traitant, une équipe soignante, un lieu d'examen, à faire appel à des transports et/ou des transports sanitaires...
- Contribuer à lever les freins dans l'accès à la e-santé
- Informer les usagers des actions de prévention existantes sur le territoire, relayer les actions locales et les campagnes nationales auprès des usagers France Services
- Accompagner, dans leurs démarches administratives au sein de la France Services, les publics fragilisés par leur état de santé physique ou psychique
- Participer à la préparation et la réalisation d'actions ponctuelles ou d'événements organisés localement en lien avec la santé (ex : Forum Santé seniors, Check up santé des saisonniers...)

b) Missions secondaires : auprès des professionnels

- Assurer une veille d'observation sur les besoins de santé locaux et être force de proposition
- Faire le lien avec la CPTS quant aux difficultés d'accès aux soins et à la prévention
- Faire le lien avec les acteurs du réseau partenarial local de l'accompagnement des publics fragiles
- Faire le lien quant aux difficultés d'accès aux droits de santé auprès de l'Assurance Maladie et la MSA
- Participer à des actions de formation et d'échanges de pratiques avec les acteurs du territoire ainsi qu'avec les autres accompagnateurs santé ou médiateurs en santé présents dans le département

Compétences et connaissances attendues :

a) Compétences relationnelles

- Savoir développer des relations permettant l'écoute et l'échange
- Faire preuve d'empathie et de pédagogie
- Savoir synthétiser une demande
- Savoir respecter la confidentialité
- Savoir travailler en pluridisciplinarité et/ou en transversalité, développer et/ou entretenir un réseau partenarial

b) Compétences organisationnelles

- Savoir organiser son travail en fonction des priorités de l'activité

c) Compétences techniques :

- Savoir s'exprimer clairement
- Savoir adapter son niveau de langage à son interlocuteur
- Savoir rédiger, avoir une bonne orthographe
- Maîtriser les outils de bureautique et être à l'aise avec les outils numériques en général

d) Connaissances :

- Identifier l'offre de soins et les acteurs de santé (sanitaire, médico-social, social) du territoire
- Savoir chercher l'information quant à l'offre de soins et/ou médico-sociale existante
- Avoir une connaissance générale de l'organisation du système de santé (parcours de soins)
- Connaître les missions et le fonctionnement des espaces France Services

Conditions

Temps plein : 1 ETP – CDD d'1 an

Diplôme : BAC + 3 conseillé (prise en compte du parcours et de l'expérience professionnelle acquise) dans le champ de la santé ou du social

Convention collective du personnel des cabinets médicaux

Poste basé à : Saint Bonnet en Champsaur + interventions régulières à Saint Firmin et Pont du Fossé

Déplacements réguliers : permis B et voiture indispensables

Disponibilité occasionnelle en soirée

Rémunération : selon convention collective : positionnement 8 ou 9 selon expérience et qualifications

Date de prise de poste souhaitée : dès que possible

Candidature :

CV et lettre de motivation à envoyer à Emmanuel FILZ, Président de la CPTS

Par mail : dirigeant.pscv@gmail.com

Par courrier : 4 avenue du 11 novembre – 05500 Saint-Bonnet en Champsaur **avant le 2 janvier 2023**

Pour toute question, contacter Hélène Béguin, coordinatrice : coordination@psc.v.fr / 07 63 48 69 40